

L'Ephémère

Edition spéciale Mars 1944



Les presses de l'Ephémère ayant été violemment secouées, nous n'avons pas pu composer le numéro de Mars..... Mais cependant, nous vous communiquons les notes, les informations urgentes, dans les quatre pages que voici. La Rédaction s'excuse.....

LES AUTORITÉS ALLEMANDES nous prient d'insérer :

"Il est rappelé aux P.G. que le port de la plaque matricule est obligatoire. Les P.G. sont invités dans leur intérêt même, à la porter réglementairement. Les Kdo-führer ont reçu des ordres en vue de s'assurer fréquemment de l'observation de ce règlement. La perte de plaque matricule par négligence sera punie, elle doit être immédiatement signalée, elle sera remplacée contre la somme de 1 Rm.

Service des Etudes

Tous les livres envoyés par le Service des Etudes et portant son estampille, doivent être retournés après lecture, ou s'ils ne conviennent pas, à l'Homme de Confiance (Service des Etudes) Notre stock étant assez limité, nous faisons appel à la camaraderie de chacun pour que tous vous puissiez être satisfaits tour à tour.

DEMANDE DE LIVRES AUX CENTRES D'ENTRAIDE: Lorsque vous demandez des livres à un organisme d'entraide (Par l'intermédiaire de l'H.d.C.) n'oubliez pas de préciser: a) le nom de l'oeuvre exactement; b) le titre et le nom de l'auteur du livre; c) Si vous le désirez contre remboursement (le livre est alors votre propriété) ou non (le livre reste la propriété de la collectivité.)

EXPOSITION "L'ÂME DES CAMPS"

Les camarades qui ont depuis le début de leur captivité, organisé des cours, fait des conférences, etc... sont priés d'envoyer au Service des Etudes un compte rendu détaillé et clair de leur activité. Les commandos qui "ont fait quelque chose" dans l'ordre intellectuel se doivent d'être représentés à la prochaine exposition "L'âme des camps" dont il est parlé par ailleurs.

Amicales



AMICALE DU LANGUEDOC. Le Trésorier communique:

Nous avons envoyé plusieurs mandats à des familles de camarades nécessitant de notre province, en attendant qu'elles soient secourues par l'Oeuvre d'Entraide du Stalag; que ceux qui veulent participer à ces secours envoient leur obole à l'Amicale du Languedoc par l'Homme de Confiance.

COMITE INTERAMICALES: En vue de participer à la prochaine exposition:

"L'âme des camps", les groupements amicaux de Kdos, sont invités à représenter leur activité de manière à faire ressortir leur oeuvre d'entraide et leur mission de maintien des traditions et du folklore. Les objets: maquettes, dioramas, rapports, etc... sont reçus par l'H.d.C. (Secrétariat interamicales)



L'Homme de Confiance vous parle.....

Photographies

Quand les photographies sont envoyées au camp pour la censure, indiquer: noms, prénoms, matricule et numéro de Cdo du possesseur, au verso de chaque photo.

Oeuvre d'Assistance

Les travailleurs civils qui veulent verser de l'argent à l'Oeuvre d'Assistance du Stalag sont priés d'expédier cet argent à l'H.d.C. Service Oeuvre d'Assistance; au lieu de M.l'Ambassadeur Scapini- Oeuvre d'Assistance du Stalag-Société Générale-Agence K 13660- rue de Passy - Paris.

Sommes recueillies en Février 1944

Camp : (francs français)	46.874,20
Commandos :	196.262,--
Oflag VI D :	60.000,--
Total :	303.136,20

Bilan général au 29 Février 1944

Stalag IX A (francs français) :	4.270.484,80
Oflag X D :	996.000,--
Oflag VI D :	498.500,--
Total général :	5.764.984,80

Croix-Rouge

Pour l'instant il n'y a plus de jeux de cartes. Les demandes sont notées dans l'ordre d'arrivée.



L'H.d.C. fait parvenir dans les Cdos les articles divers lui parvenant de France: brosses à dents, lames de rasoir, etc... Il est inutile d'en faire la demande, ceux-ci étant répartis le plus équitablement possible.

Polonais

Le Comité international de la C.R. informe que tous les Polonais, ayant pris part à la campagne de France, ou tous ceux qui étaient précédemment connus sous le nom de "Westpolen" sont, suivant les accords conclus entre les parties intéressées, considérés comme prisonniers français. Ils ont droit à ce titre aux mêmes distributions que tous les camarades français.



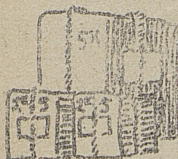
A propos de colis



Les Nord-Africains qui adressent des étiquettes-colis sont priés de faire figurer, à l'intérieur de la formule, l'adresse complète de leur famille.

**TRAVAILLEUR
LIBRES!**

Les P.G. nécessiteux ou sans famille, devenus travailleurs libres peuvent recevoir des colis de leurs comités locaux aux mêmes conditions qu'auparavant et sans étiquette. Pour cela, qu'ils fassent connaître à ces comités leur nouvelle adresse. Les erreurs étant faciles, donnez ces adresses en caractères très lisibles.



Colis individuels de Comités payés par les familles ou bienfaiteurs des prisonniers: Dans l'état actuel des choses, chaque prisonnier peut recevoir mensuellement: ou bien deux colis de 2 kg 500; ou bien un colis de 5kg de denrées contingentées fournies par le Gouvernement.



Beaucoup de P.G. envoient des étiquettes-colis un peu partout, alors qu'ils ne sont pas dans le besoin et reçoivent normalement des colis. Pour éviter tout abus, la Direction Générale des P.G. fait savoir que: toutes les étiquettes parties des camps après le 31 Mars pour des comités, des commerçants, des industriels ou des personnes charitables qui ne sont pas personnellement en relation avec le prisonnier, seront détruites.



Les Chantiers de Jeunesse n'envoient des colis qu'aux filleuls qu'ils ont choisi eux-mêmes. Donc, inutile de leur envoyer des étiquettes car celles-ci ne seront pas honorées.



Seuls les Corses ayant leur famille en Corse peuvent recevoir des colis de la Direction du Service des P.G. Envoyer étiquettes à l'adresse donnée dans l'Ephémère de Janv. 44. Direction du Service des prisonniers, Service des colis corses, 52 avenue du Maréchal Foch, Lyon; par l'intermédiaire de l'H.d.C.

En résumé, retenez bien ceci: un recensement des P.G. recevant très peu de colis est actuellement en cours, au Service de la Croix-Rouge. Les H.d.C. ont reçu une circulaire à cet effet. Des colis seront adressés directement du camp à tous ceux dont le cas aura été retenu. Il est rappelé une fois de plus qu'actuellement tous les P.G. doivent recevoir un colis ~~gratuit~~, chaque mois de la part de leur Comité.

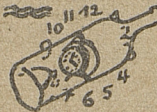
INFORMATIONS DIVERSES

Journaux



Seuls les journaux figurant sur les bordereaux de commandes peuvent être envoyés dans les Cdos. Comédia, Vedettes, Panorama et l'Echo des Sports ne pouvant être livrés en quantités suffisantes, inutile de les commander. A partir du 1er Mars, les journaux suivants ne nous seront livrés qu'irrégulièrement : France de Bordeaux, Ouest Eclair, Gerbe, Soir, Légia, Afin de donner satisfaction à la majorité des demandes, les chefs de Cdos doivent réduire leurs commandes de moitié. L'argent des journaux doit être envoyé séparément. Sur mandat ne jamais oublier de mentionner "pour journaux".

Histoire de pendules....



M. HOFFMANN, horloger du camp, demande aux camarades qui auraient des montres à faire réparer, de ne plus les lui envoyer avant le 1er Mai 1944, afin d'éviter un embouteillage/

Protestants

Les prisonniers protestants sont invités à se mettre en rapport, en cas de libération, avec le "Comité de Regroupement des P.G. protestants rapatriés", 94 rue Saint Lazare, Paris, 9me.

Tourisme!!!



Le Touring-club de France organise un concours:

"Le tourisme de demain vu des camps de prisonniers."

Questions à traiter:

- 1 - La circulation touristique (auto, cycles et à pieds)
- 2 - L'automobile de tourisme (technique, usage)
- 3 - L'information touristique (librairie, cinéma, radio)
- 4 - La propagande (centre national, slogans)
- 5 - L'avenir du Touring-Club (réservé aux sociétaires): développement organisation régionale, rôle des délégués, les jeunes, moyens de propagande.

Tous les prisonniers sont invités à participer à ce concours, individuellement ou par équipes. La dernière question seule est réservée aux sociétaires.

Le concours aura des récompenses nombreuses. Envoyer les travaux à l'H.d.C. avant le 10 Mai 1944. Pour plus d'informations, demander à YGOUF, délégué du T.C.F. pour le Stalag IX A.

Arts graphiques et plastiques, spectacles et musique

Les architectes, peintres, sculpteurs et artistes du spectacle et de la musique qui désireraient recevoir le 7me recueil d'information universitaire et professionnelle les concernant, sont priés de faire connaître leurs noms, professions, adresse civile et leur Kdo.

